

30 millions d'euros

Symbolique de l'activité pétrolière qui a régné au nord de Strasbourg, la torchère a basculé en douceur, à une centaine de mètres des nombreux appareils photos et du parterre des nombreux invités, élus, préfet de la région Grand Est et acteurs de la vie économique.

Quelques minutes plus tard, une colonne de distillation subissait le même sort, coupée à la base comme un arbre et tirée par des pelles mécaniques, avec cette fois un bruit perceptible par les spectateurs.

Si la démolition de ces deux « cheminées » était peu spectaculaire en soi – en raison du mode opéraatoire et du périmètre de sécurité – symboliquement, elle marque le lancement officiel d'un chantier industriel hors norme et atypique (lire ci-dessous) et d'une reconversion aux enjeux multiples sur le plan économique et environnemental.

85 hectares de terrains à aménager

L'opération, pilotée par Brownfields, acteur privé, spécialiste de la reconversion des friches industrielles, a nécessité en amont une forte mobilisation des élus, en particulier de l'Eurométropole de Strasbourg. Si l'équilibre financier a été délicat à trouver, le « travail d'équipe », comme l'a qualifié Stéphane Fratacci, préfet de la région Grand Est et du Bas-Rhin, a porté ses fruits pour parvenir à revitaliser une réserve foncière unique en Alsace.

Complexé, la transformation d'une friche industrielle de ce type en parc d'activités n'a été rendue possible que grâce à un partenariat privé (Brownfields) et public (Etat et collectivités locales).

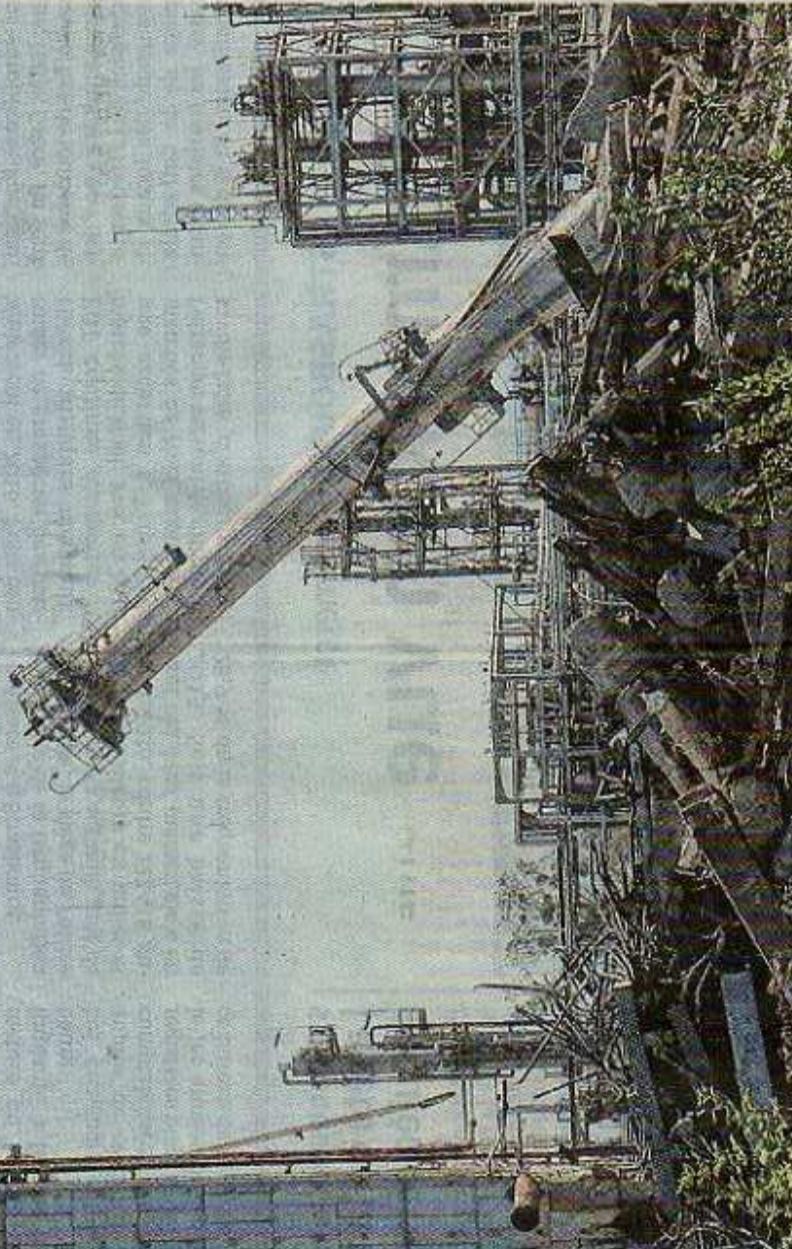
Brownfields, qui a acquis le site en 2014, va injecter 30 millions d'euros pour reconstruire le site et l'aménager.

L'Eurométropole de Strasbourg (EMS) et la région Grand Est soutiennent financièrement cet acteur privé, en rachetant des terrains non pollués qui seront exploités ultérieurement (une partie restera en zone naturelle). Dans les prochains jours, l'Eurométropole signera la vente de ces terrains pour 8,4 millions d'euros. Partenaire de l'EMS, la région Grand Est cofinance à hauteur de 30 %.

L'Etat qui a signé un pacte Etat-métropoles en juillet dernier, aide via une convention avec l'Ademe, à hauteur de 3 millions d'euros.

Selon Avalone, chargé de la commercialisation, 23 clients ont déjà réservé. Pour l'heure, les candidats à l'implantation sont des entreprises de la région, désireuses de se rapprocher de Strasbourg.

Dans un an, en principe, le premier bâtiment sera sorti de terre. À l'horizon 2020, sur les quarante lots actuels, une nouvelle vie aura pris forme. ■



La colonne de distillation, une des pièces de la cathédrale d'acier bascule en douceur. PHOTO DNA - AMÉLIE WILHELM

L'Université de Strasbourg, pour créer une zone humide et réimplanter des espèces locales. Parmi les huit premières entreprises à « avoir signé », figure Fomroc qui va y implanter sa centrale géothermique et apporte la touche « énergie renouvelable ».

Prises. Une reconversion qui se veut innovante car l'écoparc rhénan préservera sur dix hectares une zone de renaturation, en partenariat avec

Lancé en avril dernier, le chantier d'un coût de 30 millions d'euros se poursuit pour aménager 85 hectares de terrains, destinés à accueillir des entreprises.

VALÉRIE BAPT